La Repus Canadienae publicum Album litte-airs et musicot, paraissant tous les mois, par li-vasions de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douveil vasions de l'année qualiement la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montreal, Aux Bureaux No. 15, RUE ST. VINCENT.

2 Quebet, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

MAGASIN CANADIEN

FERONNERIE.

FERONNER LE.

E Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britanaia, Montezuma, Chapman, Aqua Marine, etc. etc.

Fer anglais assorti,
Banke Best Feuilliard,
Boites de Boues, Bôches Pettes &c. &c.

De plus, un assortiment de Quineaillerie et Cotellerie.
Les Marchands de la compagne tronveront de l'avantage à veuir azaminor son assortiment vi qu'il a expressement été importé pour le commerce du Bos-Canuda.

A vendre à des militions facinca.

V. LESTE,
(No. 81 Rue St. Paul, et

AINTENANT en vente, à Librairie des sous-

AIN LENANT en venega informatione services is signés, une collection considérable de livres, propres à être donnés EN PRIX où former le fond d'une BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi

lesquels se trouve les ouvrages suivans : Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, in 80., 35 vol.

No. 81 Rue St. Paul, et "70 Coin de la Place
Jacques Cartier,

NOUVEAUX.

dans la collection in 12, 70 vol.

do in 12, 70 vol.
dates in collection
do in 18, 100 vol.

a Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, REDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

De do do in 18, 100 vol.

Do des Ecoles Chrétiennes in 12, 53 vol.

dans la collection

Do des petits enfans 320, 30 vol. dans la collection

Do des enfans pieux 320, 50 do do do

On de l'enfance chrétienne 50 do do do

Chaque volvme se vend séparément,

—AUSSI.—

Un sesortiment très varié de livres de prières avec
reliure ordinaire de ls. a ôts la douzaine, do do avec
riche reliure et tranche dorée de 185. à 75s. la douzaine,

—DE PLUS.— -DE PLUS .-Une collection de livres de littérature, droit, médecine,

eta., ctc., eta. reçus par les premiers vaissenux du prin-E. R. FABRE & CIE.

Librarie Camelicane }
Rue St, Vincent, No. 3. 5
18 juin, 1847.

Do

LAC CHAMPLAIN LIBNE DU PEUPLE.

TRAJET DE JOUR. Le aplendide Steamer fin marcheur

FRANCIS SALTUS,

CAPT. H. G. TISDALE,

PART DE WHITEHALL, | FART DE BAINT-JEAN, les MARDIS, JEUDIS, SAMEDIS,

les LUNDIS, M RCREDIS et VENDREDIS,

DÉJEUNER A BORD. GANNA CHUN CHUNG CANALAN CANAL

Ce vaisseau s'arrête à tous les Ports.

E soussigné reçoit maintenant son assortiment ré-

QUINCAILLERIES ET COUTELLERIES, Par les vaisseaux Ann, Safeguard, Mahaica. Chapmans, Montezuma et nutres.

Il recevra aussi quelques Poèles de patron nouveau,
Grilles, Cendriers et Chenetz.

JAMES FOX, No. 20, Rue St. Sacrement.

A VENDRE.

3000 COTÉS de Cuir à Semelle de St. Pic et Glasgow.
1000 Idem ilem Peaux fraiches, (Slaughter.)

SOO ldem idem meilleur Cuir à Harnais. Doz. Peaux, Veau français, reçues par le Sophis Mossatt.
Vache cirée, Kip, et Vache fendue, Peaux de Veau d'Angleterre, d'Irlando et des Etats-Unis.
Cuirs à patente de toutes sortes.
Dublures, Bordures et Bazannes idem.
Cuir à Selle et à Bride, Peaux de Cochon.

Un assortiment général de Carnitures de toute espece Un assortiment School St. J. PRATT & Cie.

BANQUE DU PEUPLE.

AVIS.

ES ACTIONNAIRES de cette Institution sont par les présentes noilibés que les NEUVIEME et DINIEME VERSEMNTS de DIX pour CENT dus sur le capital de cette Banque, ont été demandée et sont payables comme suit :

C'est-à-dire,
Le 9e versement, où après le Ir Juillet prechain.
Le 10 versement, le ou après le Ir Septembre prochain.

Par ordre

B. U. 1980-

28 mai.

B. H. LEMOINE, Caisaicr.

ROMUALD TRUDEAU. APOTHICAIRE.

A transporté sa Pharmacie du No. 106, rue St. Pau. au No. 111, au coin de la rue St. Jean-Baptiste.—18 mai

Anis à nos abonnés retardataires.

(F) Nous avons encore un grand nombre de nos abonnés de la campagne qui sont en arrière. Ils voudront bien suivre les conditions de nos publications, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans leur envoi.

qu'ils sont dans une position favorable, ils disent à cetto chambre précisément le contraire de ce qu'ils disaient à Son Excellence, il y a deux mois, en l'informant qu'il était nécessaire de recruter leurs range afin de donner au ministère de la vigueur et de la santé, tentative qui avorta complètement, comme on l'a déjà mentionné. Les ministres sentaient qu'ils ne pouvaient rien suire sans la coopération des membres de l'opposition. Car pour quelle autre raison, penset-t-on qu'ils auraient demandé ce support! C'est qu'on savait aussi que, bien que l'opinion publique soit méprisée dans cette colonie, il existe un autre quartier où on sait l'apprécier, pour quelque choso; c'est qu'on savait que la Grande-Bretagno vent gouverner cette colonie, rans égard à aucun parti, mais mais dans un esprit de libéralité et de justice. C'est pour cela que lorsqu'on a tenté de construire un cabinet, on a fait choix de deux ou trois noms français, ce qui pouvait les justifier aux yeux du peuple anglais. Et quels sont, les hommes dont ils ont sollicité l'appui, afin de montrer à la Grande Bretagne que le Bas-Canada avait sa juste part dans l'administration ? Des hommes qui portent certainement des noms français, mais que leurs compa-triotes ont répudiés, que le ministère lui-même a dejà répudiés, on destituant l'un d'eux, et en se montrant prêt à congédier l'autre. Du moment que ces hommes ont joint le ministère, ils ont été entièrement dégradés; ils n'osent plus marcher dans les rues, ni lever leurs tôtes, parce qu'ils s'apperçoivent qu'ils sont l'objet du mépris général, chacun tourne sur eux des yeux de reproche et d'indignation. Quand l'hono-rable membre pour les l'rois-Rivières s-t-il quit-té le capinet i Personne ne peut le dire, on ne saft à quelle époque, mais tout ce qu'en peut dire c'est qu'il l'a laissé ignominieusement! On a entouré cet événement d'un voile mystérieux, nfin d'empêcher le Bas-Canada de célébrer ce jour par un seu de joie universel. Et quant à son digne collègue et parent, l'hon, membre pour Ottawa, n'est-il pas un fardeau pour l'administration? Ses collègues ont honte de lui et attendent la première occasion pour le mettre de côté. Oni, cet hon, monsieur a écrit de sa propre main à un monsieur Canadien-français, pour l'informer que le gouvernement ne pouvait se maintenir solidement tant qu'il en ferait partie; de sorte que, d'après son propre uveu, cet homme est placé dans une position plus dégradante que no la lui souhuitent ses adversaires; il connaît ces faits, et cependant il paraît par-faitement satisfait. (Ecoutez, écoutez) La politique de l'administration est sage. Les ministres connaissent qu'un cabinet composé exclusivement d'Anglo-saxons no pourrait rien faire. lls commissent qu'il ne serait pas juste de priver les Canadiens-français, en apparence d'une part dans l'administration, et c'est pourquoi, comme je l'ai dit déjà, ils se sont procuré la protection d'une couple de noms français—nome qui turent bons autrefois, et qu'ils ont perdus à jamais? Ils ont de cette manière modelé le cabinet selon leur goût; ils out eu recours sans aucun scrupule à leur ancien plan de conduire la minorité par la majorité, et ils veulent gonverner co pays comme l'Irlande et tous les pays despotiques, jusqu'à ce que le peuple se leve et les urrachent de leurs places. Je maintiens donc que le gouvernement a beso'n de force, je le tiens de la propre bouche des ministres, ils en ont fait l'aveu au chef du gonvernement, et ils n'osent pas le nier; mais il y a une autre demarche qu'ils semblent avoir voulu adopter; " nous avons fait, ont-ils dit, des ouvertures très-libérales aux Canadiens-français, nous leur avons offert la moitié des places de la couronne, mais non content de cela, vous voulez avoir tout, et au lieu d'être tyrannisés vous voudriez être tyrans" (appl. du côté ministériel). Or ce serait dans mon opinion une question tout-a-fait curieuse que celle de savoir de quel côté ont échoué les négociations.

Les membres qui siègent avec moi sur les bancs de l'opposition ont entendu l'autre jour avec satisfaction le ci-devant procureur-géné-ral pour le Haut-Canada, professer les doctrines pour lesquelles nous et nos amis avons combattu lorsque nous finnes au pouvoir, c'est-à-dire, le droit d'être consultés sur toutes les nominations. Cette doctrine est mise en pratique par l'administration actuelle sur un pied beaucoup plus étendu que nous n'avions droit de l'espérer ; les ministres actuels ont été applaudi pour avoir fait ce qu'ils avaient appelé trahison chez mes anis et moi. Je reviens maintenant à l'appel fait aux membres du Bas-

Cenada de coopérer avec le ministère-actuel. Les membres canadiens auxquels on s'est ndressé sentaient tout ce qu'ils devuient à mon honorable umi pour North York qui a toujours marché avec eux dopuis l'union. Ils sentaient combien il serait douloureux et difficile de se séparer de lui ; mais leur devoir envers le pu-blic l'emporta sur toute autre considération, et ils étaient décides à faire à ces devoirs tous les sacrifices personnels en leur pouveir ; ils répondirent à cet appel que puisque la majorité du Haut-Canada, désirait voir la majorité du Bas-Canada joindre le ministère, ils sacrifieraient leurs sentimens personnels, qui étaient diamètralement opposés à une telle démarche, et s'efforceraient de coopérer avec ceux auxd'améliorer l'état du pays qui n'était gouverno que par une faction et non par la majorité. Quel fut l'obstaclo à cet union? Un homme pour la vie privée duquel j'entretions le plus grand respect, mais qui par un pur accident devint procureur-général, place qu'il était entieromont incapable de remplir, devait et qui être élevé sur le bane suivant la première stipula-tion du gouvernement. Cet homme tout incapuble qu'il tut pour la place de procureur-génoral, l'était encore plus pour celle de juge; cependant ces généreux collègues mirent de côté toute objection, et la nomination fut consommée. Tel est l'obstacle qui a mis une barrière à l'union projetée. Ce n'est point Phon, membre pour Ottawa, car le gouverne ment s'est montre tout-à-fait disposé à le mettre de côte, en donnant sa place à l'une des parties negociantes. "Nous voulons" disait le ca binut, "nous débarrasser d'un vieux canadienfrançais, inutile, sans valeur, dont nous avons honte, et nous voulons nommer quelqu'homme actif et utile qui nous apportera un secours efficace en nous retirant de la position, humiliante que nous occupons maintenant." Pour ma part et celle de mes amis je remercie l'administration des conditions vraiment libérales qu'elle a offertes (écoutez, écoutez.)

Pen viens maintenant à l'hon, membre pour Mégantic, et je ferui remarquer à cette chambro combien le ministère ainmit à faire des stipulations, puisque, après avoir mis la place secretaire provincial a la disposition de Excellence, les ministres stipulerent en dernier ressort qu'uprès que les premières places auraient été remplies, le septione membre serait nomme par tout le conseil, et en cas d'une diffé rence d'opinion, ce choix semit laissé à la disposition de Son Excellence. Que signifiait cela? Etait-ce un désir de retenir par ce moyen les services d'un homme qui a combattu pour tous les gouverneurs, et qui parait également dispose à combattre pour tous ceux qui vien-dront par la suite ? (rires). Qu'on se rappelle les protestations de l'hon, inspecteur-général, qui a avoué l'autre jour, dans nu languge ca-rossant, les innuences obligations que le gou-vernement avoit à M. Daly. L'idée était originale, et ne servait qu'à prouver le manque de bonne foi de la part du ministère. A tout considérer, il est évident que jamais le ministore n'a eu le désir de prendre des armingemens avec l'opposition, car il savait qu'au moment où ces messieurs canadiens-français seraient gazetlés, un grand nombre de ses partisans le quitterait. Le gouvernement plia sous la volonte du mammoth du commerce, et sacritia le bien-être du Bas-Canada à la conservation de son protégé. Que pouvait-ou at-tendre alors de l'opposition. Quels sont ceux qui écouteront dorénavant les plaintes de l'administration? Peut-on s'imaginer que le ministère soit untre chose pour l'opposition qu'un objet de mepris et de dérision? Les propres amis meme de ce ministère no se joignent-ils pas à nous pour le ridiculiser, et les railleries de l'opposition ne trouvent-elles pas une réponse sur les bancs ministèriels dans le rire sarcastique des membres pour Ottawa et les Trois-Rivières? Les membres du ministère sont devenus l'objet du mépris de toute la province; quelqu'aient été leurs protestations, ils ont montré par leurs actes qu'ils n'ont jamais eu en vue le bien public, mais que tout leur soin s'est borné à tacher de retenir leurs places, mulgré les sentimens et les yœux d'une grande majorité des habitans de cette province. Sont-ce là les hommes qui doivent avoir le pouvoir en main? Cette question aurait dut être mise aux voix mais en réalité elle est déjà décidée. Cette question n'entrafunit aucun doute, et les membres qui rejeternient co vote, désireraient pourtant so débarrasser des ministres actuels, s'ils ne craignaient l'avèncment au pouvoir de mon hon, ami de North York. Mais est-il absolument nécessaire que mon hon, ami pour North York, ou mon hon. ami pour Terretonno forme partie d'une nou-velle administration? Je suis très-certain qu'ils ne s'en soucient guère, qu'ils ne le désirent point car je connais ce qui s'est passé dans les der-nières négociations et j'ai reçu d'un des hons. messieurs, une communication où il m'exposait sa détermination de ne pas accepter de place. Ainsi, si vous avez pour de mon hon, ami, cet obstacle doit être dissipé. Et n'est-il pas possible, je le demande, de trouver d'autres personnes capables de remplir les places que l'on a voulu mettre à la disposition du parti du Bas-Canada? Est-il absolument nécessuire de s'attacher à ces démocrates, à ces rébelles, à ces ennemis acharnés de la prérogative de la couronne qui ont été atyginatisés par le ci-devant procureur-général dans son discours en cette chambre? Son Excellence n'a-t-elle pas un libre choix, et ne peut-elle trouver dans cette chambre des hommes capables de remplir digne-ment ces places? Ce seruit un libelle contre cette chambre que de nier ce fait ; ce serait une insulte aux comtés de cette province. Je maintiens donc qu'il y a dans cette chambre des personnes qui pourraient former une administration qui possederait la confiance du pays. Et cependant la motion qui est devant cette chambre va être rejetée en silence! Les membres de l'ad-

leurs vues. Que pensent donc d'eux-mêmes ces hons messisurs? S'imagineut-ils qu'ils sont dans la Nouvelle-Zelande, dans le Nouveau-Brunswick, ou dans quelque petite colonie sans im-portance ? Non, ils sont dans le Canada, au milieu d'une population qui doit être aussi intelli-gente que celle des Etats-Unis, qui descend des deux nations les plus éclairées de l'Europe; et voudra-t-on soutenir qu'il est impossible d' voir former une administration forte et efficace ? cette assertion nous ravalemit, avec raison, aux veux de nos voisins. Mais tout le mystère sera iévoile, et les conséquences de cette stagnation si longue et si dangereuse retemberent sur les épaules de ce ministère corrompu.

CONDITIONS D'ANONNEMENT.

PRIX DES ANNONCES.

Bixlignes et au-denous, premiere insertion.

Dixlignes et au-denous, première insertion au-denous première insertion au-denous première insertion au-denous par lignes.

(Affanchit lealeitres.)

(Suite du discours de M. Chauveau.)

L'union n'était pas seulement un acté d'op-pression politique ; c'était encore et bien plus que toute nutre chose une opération financière ; un pillage systèmatique des déniers d'une province nu profit de l'autre. Or je dis qu'il n'y a eu dans ce pillage systématique, qu'un seul ins-tant de trève, l'instant où MM. Baldwin et La Funtaine ont été au pouvoir. Je dis que le ministère, auquel on nous pressait de nous joindre dans l'intérêt du Bas-Canadien a plus fait dans co sens pour accomplir les destinées de l'avenir, qu'il n'avait été fuit avant lui ; et que ces hom-mes qui avaient accepté le pouvoir dans l'intéret discient-ils Bas Canada, ont pille le Bas-Canada avec plus d'habileté et d'acharnement que leur dévanciers.

Le Haut-Canada a reçu d'abord un million et demi d'omprunt préalable à l'union, et qui en fut en partio la cause, notre solidarité pour co montant, étunt fort agréable aux capitalistes de Londres; onsuite pour es part du fameux miliion et demi d'emprunt sous lord Sydenham; million et demi, qui sinsi qu'on le sait, opéra tunt de merveilles dans la première session du premier parlement; pour sa part de ce talisman poissant le Haut-Canada eut £1,033,615, qui ajoute à la dette présiable portée au livre com-mun donne £2,533,615.

Volla co qui existait avant que l'administrateur La Fontaine-Baldwin prit les rênes du pou-voir. Ce cabinet sachant dans quel triste état se trouvuient nos finances; n'eut pas la mauvaiso foi de proposer de grandes, d'énomes améliamitans publiques dans l'une ni dans l'aure section de la province. Au ministère Viger-Draper, était réservée une pareille audace.

M. Viger et M. Papineau arrivaient au pouvoir avec l'idée bien arrêtée disait-on de rendre justico an Bas-Canada. M. Taschereau so joignit plus tard à eux pour rendre justice au district de Québec. Qu'ont-ils fait? On plutôt que n'ont-ils pas fait, que n'ont-ils pas laissé faire, au détriment du Bas-Canada pour demourer en place, tant qu'on a bien voulu les y tolérer ?

Voyez plutot! Dans la première session le Haut-Canada a reçu £123,699 pour des amé-liorations publiques (écoutez!) A cela sjoutez £40,000 dus à la sollicitude de l'hon. député de l'Ottawa. (Ecoutoz!) Quarante mille louis, que lui, un Papineau, et son collègue un Viger, ont donné au Haut-Canada pour indemniser les victimes de la rébellion, des Rolph et des M'Kenzie, tandis qu'alors ils ne songenient pas, et que depuis ils n'ont songé que pour les insui-ter, par une pitté vaine et dérisoire, aux victi-mes des Vigen et des Papineau (Écoutez ! Ecoutez ! Ecoutez !)

Dans la secondo session, maleré l'accession de M. Taschereau, je trouve des proportions beaucoup plus effrayantes. Je trouve dans les esti-més d'abord 2:415,863 pour travanx publics dans le Cunada-Ouest. Il paralt que la ruse ou la pudeur ont engago les rédactours de ce document, à diviser et à déguiser en diverses entégories les sommes votées pour le Haut-Canada; car je trouve plus loin encore, sous le titre de Canada-Ouest £11,609 ; sous le spécieux titre de travaux d'une nature générale, et enfin, sous le nom d'autres travaux publics (quatrieme catégorie inventée pour dissimuler le pillage de nos deniers) pas moins de £31,046 pour le Haut-Canada contre £2,900 pour des travaux d'une nature vraiment générale, et £24,889, pour une partie du Bas-Canada; c'est-à-dire pour les townships de l'est. Cette dernière somme jointe à £34,425 sous le titre de Canada-Est donnont ou Bas-Canada pour sa part des votes de la dernière session en tout £59,314. La part du Haut-Canada, rosultant de l'addition des diverses sommes que j'ai détaillées, donne pour la même session £458,418! Ecoutez ! Ecoutez !)

Récapitulons 's'il vous plait : £2,533,615 par sa dette publique, et par sa part de l'em-prunt d'un million et demi sous Lord Sydenham, £168.699, dans la première session : et £458. 518 dans la secondo; donnent au Haut-Canada en tout £3,155,832.

On peut porter contro nous une petite dette antérieure à l'union de £93,975, une différence. de £1,545, contro nous, entre les sommes en caisse dans chaque province lors do l'union et enfin £774,695 que nous avons reçus pour améliorations publiques jusqu'à présent, ou plutôt qui ont éte votés, car une grande partis n'a pas été dépensée. Ajoutez toutes cos sommes et la part du Bas-Canada sera de 2870,013 à dequels ils avaient ete opposés jusqu'alors, afin ministration paraissent trouver inutile d'expliquer i duire de £3,155,932 ; laissant un pillage net,



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 2 JUILLET, 1847.

DEBATS. (suite.)

Pour la fin du discours de M. Chauveau

voir plus loin. M. Artwin .- Les membres qui soutiennent e ministère semblent vouloir éviter autant que possible de prendre en considération la position extraordinaire où so trouve le pays. Ils veulent se contenter de voter de leurs sièges, et de faire rejeter la motion qui est devant cette chambre, non par une majorité indépendante, mais par une majorité de quatre, dans laquelle comptent sept ministres qui sont juges dans leur propre cause. Il n'est pas étonnant que les honorables massieurs montrent de la répagnance à prendre part à cette discussion, elle est extrêmement pétible pour eux, et ils préférent garder le silence. Mais ce n'est pas la première fois que cette discussion a lieu; la même question a été débat ue dans l'autre chambre, et le résultat a été le même que dans cette chambre, c'est-à-dire, une majorité d'une voix, donnée par un membre du cabinet pour se sauver lui-même et sauver ses collègues, (écoutez, écontez.) Le jour était arrivé où devait se résoudie un grand probléme, savoir : quelle est la majorité que les membres du ministère jugeront convenable pour retenir leurs sièges, en dépit des vœux du peuple ? Il est vrai que le peuple du Canada, a mis toute sa confiance dans l'opp sition, de sorte qu'en réalité, malgré leur majorité de quotre, les ministres sont en minorité; cependant ils retienment leurs places au mépris de la décence, au mépris de l'opinion de cette chambre, jusqu'à ce qu'un pouvoir extérieur les chasse leurs sièges, (ecoutez, écoutez). Un membre ministèriel demandait l'autre jour : " mais quelles sont les plaintes, où sont les pétitions ? quels griefs nous a-t-on exposés? toutes les difficultés sont causées par des agitateurs." Mais d'après tout ce qu'on a vu jusqu'à présent, il est clair que lors même que les pétitions seraient entas-sees le s unes sur les autres et féraient gémir les tables de leurs poids, on ne-nous rendra-jamais justice. N'est-ce pas une infantie que d'exiger des pétitions de la part des hommes qui ont été privés de leurs droits de citoyens aux hustings, qui ont été assommés par les clubs organisés, et foulés sous le pied du militaire ? A-t-on déjà oublié ce qui est arrivé à Terrebonne? A-t-on oublié les scènes de meurtre et de carnage qui ont on lieu dans cette métropole même aux der-nières élections générales ? N'y a-t-il pas auourd'hui sur les banes ministériels un homme qui n'a jamais été déclaré élu par l'officier-rapporteur, et qui a obtenu frauduleusement son siège nu moyen d'un comité de cette chambre ? est-ce donc une majorité obtenue de cette manière qui doit gouverner le pays? Il leur im-porte peu qu'ils retiennent le pouvoir par une majorité de un ou une majorité de quatre ; on sut qu'ils resteront la tant que le peuple indigné n'envahira pas cette salle, pour les arracher de leurs sièges qu'ils occupent si indignement (app.) Et il y a longtems que le peuple aurait pris cette détermination, s'il n'avait pas conservé cet esprit de modération et d'obéissance aux lois qui no se trouvent malheurensement pas dans les gouvernans. Ceux qui sont actuellement au timon des affaires peuvent-ils garder le silence, orsque le pays demande absolument des expli

Une grande révolution arrivée en Angleterre a complètement changé les relations entre la mère-patrie et les colonies; je demande si nos ministres actuels sont les hommes a qui le pays doit confier ces changemens qu'exigent les circonstances? Sont-ils capables de rédiger les mesures qui nous mettront en état de lutter avec succès sur les marchés de la Grande-Bretagne. avec les autres peuples commerçans du monde l Cette politique si importante doit-elle être confice à des hommes qui ne retiennent leurs places qu'au moyen de leurs propres votes, (écoutez ecoutez, pourquoi ne voterions-nous pas ?") L'honorable procureur-général suit fort bien que si la question, nu lieu de toucher à son droit à un des plus hauts emplois du pays, était simple ment une question de compagnie de mines où il serait concerné, il ne pourrait donner son vote. Est-il juste, je le demande encore une sois, est-il juste que cette majorité de quatre ou plutôt de deux, (car olle sera réduite à deux, quand tous les sièges seront remplis), gouverne le pays? Est-ce là la position que le gouvernement de vrait occuper en ce moment, lorsque l'état du pays exige des mesures de la plus haute importance. Si les ministres seutiennent aujourd'hui

cations de leur conduite ?